

### 9<sup>h00</sup> Accueil des participants

Ouverture par Jean-Marc Verchère, *Président de la Communauté de communes Vallée Loire Authion*

Plan national pour la biodiversité  
*DIREN des Pays de Loire*

Le Conseil régional des Pays de la Loire s'engage pour la biodiversité  
Jean-Pierre Le Scornet, *Vice-Président du Conseil régional des Pays de la Loire, Président de la commission environnement*

### 10<sup>h00</sup> Biodiversité et projets ruraux

Conservation d'espèces locales pour la mise en valeur des berges :  
*Saumur et la pépinière de végétaux*

Astrid Lelièvre, *Vice-Présidente de Saumur Loire développement, Chargée de l'environnement*

Restauration d'une forêt alluviale et de têtards :  
*Saint-Martin-de-la-Place et ses habitants*

Hervé Kermarrec, *1er adjoint au Maire de Saint-Martin-de-la-Place*  
Guillaume Delaunay, *Chargé de mission Eau, Zones Humides et Natura 2000, Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine*

### 11<sup>h30</sup> Maison de Loire en Anjou, découverte d'un fleuve

Mission Val de Loire, partenaire de la Maison de Loire  
Myriam Laidet, *Chargée de mission, Mission Val de Loire*  
Visite commentée  
Antoine Guihaumé, *Président d'honneur de l'association Maison de Loire en Anjou*

### 13<sup>h00</sup> Déjeuner

### 14<sup>h30</sup> Biodiversité et projets urbains

Préservation d'un site Natura 2000 dans la ville :  
*Angers et l'île Saint Aubin*

Jean-Claude Antonini, *Président d'Angers Loire métropole*

Concilier aménagement urbain et protection d'une espèce :  
*Nantes Métropole et l'Angélique des estuaires*

Maryline Guillard, *Directrice Mission environnement, Nantes Métropole*

### 16<sup>h00</sup> Biodiversité et projets culturels

Estuaire 2007, une biennale d'art contemporain  
Astrid Gingembre, *Chef de projet, Estuaire 2007*

Philippe Sauvage, *Chargé de Mission au Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres*

### 17<sup>h00</sup> Discours de clôture

*Conservatoire régional des rives de la Loire et de ses affluents*  
Association Maison de Loire en Anjou

Inscription  
obligatoire à l'aide du  
bulletin joint

Financiers

